

Compte-rendu du Conseil Municipal du Jeudi 4 Mai 2017

Présents : Didier Calvet, Denis Belard, Sophie Marty, Michel Colay, Claude Foltran, Daniel Jean, Fabienne Vignes, Martine Lafon, Elisabeth Rougé,

Excusés : Fabienne Jean Blazy, Quentin Michelon,

Procuration : Quentin Michelon à Sophie Marty,

Secrétaire de séance : Elisabeth Rougé

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du Conseil municipal du 05/04/17, correction faite de l'absence excusée de Fabienne Vignes , celui-ci est approuvé.

1) Organisation des permanences pour le 2ème tour des Présidentielles, dimanche 7 Mai,

8 h ---- 10h D. Belard - E. Rougé
10 h----12 h Q. Michelon - M. Lafon
12 h----14h D. Jean - S. Marty
14 h----16 h M. Colay - F. Vignes
16 h----19 h C. Foltran - D. Calvet

2) Cérémonie d'anniversaire de l'Armistice du 8 Mai 1945

10 h 30 : regroupement Place de la Mairie
10 h 45 : départ cortège Monument aux Morts
11 h : cérémonie Monument aux Morts de Loubières
11 h 30 : cérémonie Monuments aux Morts de Saint Jean de Verges
12 h : vin d'honneur à la mairie de Saint Jean de Verges

3) Vote des subventions aux Associations

ont été voté à l'unanimité les subventions suivantes :

Foyer Rural : 2600€

ACCA : 100€

Resto du cœur : 65€

Club de l'amitié St Jean/Loubières : 100€

Lapac : 100€

Société de pêche : 100€

Association des Parents d'élèves : 100€

4) **Extinction de l'éclairage public :**

Monsieur le Maire a rencontré le responsable de service du SDE, M. Bonrepaux : il s'avère possible de couper l'éclairage public sur la commune sous contrôle du SDE. Il a été choisi de faire deux périodes d'essai :

- une en été du 19 au 30 Juin à partir de 1h du matin,
- et l'autre en automne du 13 au 24 Novembre de minuit à 5 h du matin.

Le SDE sera officiellement prévenu de ces dates et heures. La population sera prévenue pour chaque essai, un questionnaire sera joint et les réponses devront être remises en mairie.

5) **Questions diverses**

1) Le bulletin sera en préparation à partir du mois prochain

2) Compte-rendu de la commission PLU par Denis Belard

- étude des diagnostics : - agricole
- environnemental

paysager
urbain

Des demandes de projet ont été faites auprès de la SCI le Chêne bleu et des propriétaires de la ferme du Col del Fach, prochaine réunion dans un mois.

3) un panneau limitant la vitesse à 30 km/h va être installé à l'entrée du village (cimetière) la vitesse sera limitée à 30 km/h dans tout le village.

Séance levée à 19h45